

Notre exposé portera principalement sur nos initiatives sous-régionales de Paix en lien étroit avec une des directives les plus constantes et les plus caractéristiques de la doctrine sociale de l'Eglise : *le principe de subsidiarité*. Celui-ci, en valorisant « la personnalité créative du citoyen »¹, ouvre un espace vital des cellules favorables à la promotion du développement². Dans *l'Encyclique Quadragesimo anno*, *le principe de subsidiarité est indiqué comme principe très important de la « philosophie sociale »* :

« De même qu'on ne peut enlever aux particuliers, pour les transférer à la communauté, les attributions dont ils sont capables de s'acquitter de leur seule initiative et par leurs propres moyens, ainsi ce serait commettre une injustice, en même temps que troubler d'une manière très dommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes. L'objet naturel de toute intervention en matière sociale est d'aider les membres du corps social, et non pas de les détruire ni de les absorber. »³

Dans le projet de participation à la consolidation de la paix, cet espace d'initiatives de la base, guidées par la liberté de créativité responsable, demeure un atout incontournable pour une paix durable. Et lorsqu'il favorise l'amitié transfrontalière, cet espace devient le lieu par excellence de la « Fraternité, fondement et chemin de la paix »⁴.

C'est cette philosophie qui est à la base des « foyers de paix ». Ceux-ci sont actuellement en chantiers dans la sous-région des grands lacs et leurs œuvres deviennent de plus en plus visibles, dans des écoles des métiers professionnels à Ruhengeri (Rwanda), à Murhesa (RD Congo), avec un enracinement spirituel et en lien de fraternité avec le Sanctuaire du Mont Sion à Gikungu (Burundi) (www.foyerdepaixgrandslacs.com).

« Qui ouvre une école, ferme une prison » (Victor Hugo). Voilà la pensée qui organise notre contribution à la consolidation de la Paix : un jeune éduqué aux métiers a plus de chance d'avoir accès au monde du travail que certains diplômés condamnés au chômage, après des longues études universitaires. Ce fléau du chômage demeure une des causes des barbaries qui attisent la violence et l'insécurité dans nos villes, nos banlieues et nos villages.

Notre exposé théorique sera illustré par des photos dont diverses initiatives constructives et signes d'espérance de paix durable. Notre souhait est de voir d'autres « ambassadeurs », des « artisans de la Paix » élargir et diversifier ces raisons de vivre ensemble, afin de léguer à notre prospérité une Afrique centrale où il fait beau vivre.

Prof. A. Roger RUBUGUZO MPONGO,

Prof. aux grands séminaires Saint Pie X- Murhesa- Bukavu et Bienheureux Jean-Paul II- Goma

¹ Jean-Paul II, *Encyclique Sollicitudo rei socialis*, 1988, n°15.

² *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, n°186.

³ Pie XII, *Encyclique Quadragesimo anno*, 1931, n°203.

⁴ Thème de la 47^e Journée mondiale pour la Paix, le 1^{er} janvier 2014. Ce sera la première du pontificat du pape François. Dès le début de son ministère, le pape a souligné « l'importance de dépasser une "culture du rebut" et de promouvoir la "culture de la rencontre", « en vue de la réalisation d'un monde plus juste et pacifique ».